



La pandémie est là, elle continue de s'étendre. Le choix fait par le président de la république et le gouvernement est celui de l'économie, quoique qu'il en coûte en vies humaines.

Au vu de la situation sanitaire alarmante, le président de la république a annoncé un nouveau confinement qui a débuté le 30 octobre.

La CGT fait de la santé des citoyens sa priorité, mais comprend et partage leur lassitude et leur ras-le-bol de se retrouver une nouvelle fois privés de liberté et de vie sociale. Cet état de fait n'est que les conséquences des politiques d'austérités successives, obsession de la baisse de la dépense publique au bénéfice du capital, les politiques antérieures comme celles actuellement mises en oeuvre ont durablement affaibli la capacité de notre pays, de son administration, de son économie, à pouvoir faire face à une crise exceptionnelle.

De plus, cette situation est la conséquence de l'incurie et de la malhonnêteté de nos gouvernants actuels dans la gestion de la crise sanitaire, s'agissant notamment des moyens alloués au secteur de la santé et du médicaux social.

Il est scandaleux d'affirmer que la situation sanitaire est plus grave qu'au printemps et, en même temps, prévoir une protection plus faible des salariés, en décidant de maintenir une activité économique plus importante, quoi qu'il en coûte en vies humaines.

Dans ces conditions à la DGFIP, la CGT demande la suspension des réformes en cours, nous exigeons que la priorité reste la protection de la santé des agents quelle soit physique ou psychologique, déjà mise à mal par la situation sanitaire et cette crise inédite.

Pour la CGT ajouter colère, angoisse par la mise en oeuvre du NRP imposant déménagement, changement de structure de collègues... ne correspond en rien à la protection des agents et à la reconnaissance légitime de la DG pour leur investissement quotidien.

La CGT réaffirme que la protection de la santé des agents est bien de la responsabilité y compris pénale du DG.

La CGT demande à ce qu'un maximum d'agents de la DGFIP soient mis en télétravail. Nous ne pouvons que constater des différences en fonction des services occupés. En effet, 2/3 des agents de la centrale sont en télétravail et 50 % des agents des directions nationales spécialisées. A contrario, dans les directions départementales, il y a en moyenne 11 % d'agents en télétravail, alors que l'ambition de la DG est d'arriver à 30 %.

Ce taux démontre le manque total d'anticipation et la résistance qui persiste à accorder le travail à

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

domicile par la hiérarchie, aucune leçon n'a été tirée par notre administration du 1er confinement.

La CGT demande le report des CAP et des conseils de discipline jusqu'à la fin du confinement, les représentants des personnels sont aussi des agents et leur santé doit être aussi protégée.

Cependant, la DG a décidé de maintenir la présence des élus pour les CAP nationales à l'encontre des préconisations de la DGAFFP.

A cela s'ajoutent pour les élus des difficultés de transport, (jusqu'à 70 % des TGV sont supprimés), de restauration midi et soir et de logement.

../..

La CGT est attachée au principe de la deuxième chance. Elle souhaite que les dossiers de licenciements soient regardés à travers ce prisme. Ceci est d'autant plus valable cette année dans le cadre de la pandémie (confinement distanciation et pour certain télétravail) qui a sérieusement compliqué les conditions de stage des agents. Ces dernières années le nombre de licenciements, de prolongations et de renouvellements est trop important et repose sur des critères qui ne sont pas liés aux seules aptitudes professionnelles. Des critères plus ou moins objectifs et qui tiennent souvent plus du ressenti que d'autre chose sont mis en avant pour ne pas titulariser un stagiaire. Dans le contexte de suppressions massives d'emplois que nous supportons depuis de nombreuses années, l'administration est de plus en plus exigeante avec les agents en 1ère affectation et se satisferait pleinement d'un stagiaire formé, polyvalent et opérationnel tout de suite... bref un agent livré clef en main !

fichiers:



[Télécharger dl titularisation capn c 04_11_2020.pdf](#) (197.3 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Titularisation](#)

[CAP C administratif](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank